

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque CITROEN	Type (*) DS 21	Fiche d'homologation n° CH 0170 04
--	-------------------	-------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "DS 21" sur couvercle du coffre + sur plaquette du constructeur
à droite sur l'auvent + derrière le No du châssis. - "DX" sur plaquette moteur, rivée
**)

Numéro du châssis frappé à droite, sur tôle verticale de l'auvent, sous caoutchouc + s. plaquette
Signe d'identification du moteur frappé à droite, sur carter, sur bossage de fixation du démarreur
Constructeur SA André CITROEN, Paris (F) Importateur CITROEN (Suisse) SA, Genève

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement avant
Direction à gauche Assistance hydraulique
Frein de service hydraul. 2-circuits AV= à disques/AR= exp.int.
Frein auxiliaire) _____ Ralentisseur _____ -
Frein stationn^t) méc. à disques, r. AV Frein pr. rem. _____ -
Transmission méc. toute synchronisée Nombre vit. 4
Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 173 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
Marque CITROEN Carbur. ess.
Type DX
Position avant Nombre cyl. 4
Alésage 90 Course 85.5
Cylindr. 2'175 cm³ CV-Impôt 11.08
CV-puiss. 100 (DIN) à 5'500 t/m
Refroidissement eau
Bruit 85 dB (B) à 5'500 t/m^t
Amortissement bruit 2 pots échap^t

CARROSSERIE Forme limousine Nombre portes 4
Toit ouvert _____ -
Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -

DIMENSIONS

Voie	AV <u>1500</u>	AR <u>1300</u>
Diam. braquage	G <u>11,00</u>	DR <u>11,00</u>
Empattement	<u>3'125</u> / () / () / ()	
	Dimensions ext.	Dimensions int.
Longueur	<u>4'874</u>	
Largeur	<u>1'835 (*)</u>	
Hauteur	<u>1'470</u>	
Porte à faux	AV <u>1'016</u>	
	AR <u>735</u>	
	lat. _____	

POIDS

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>880</u>	-	<u>450</u>	<u>1330 (*)</u>
Charge utile	<u>110</u>	-	<u>240</u>	<u>350</u>
Poids total	<u>990</u>	-	<u>690</u>	<u>1680</u>
Garantie fabr.	<u>1050</u>	-	<u>800</u>	<u>1780</u>
Dimens. pneus	<u>180 x 380/180 x 15</u>			<u>X AS</u>
Charge p. essieu	<u>1040</u>	-	<u>1040</u>	
Poids maxi remorquable	de l'ensemble _____ kg			

EQUIPEMENT

Equipelement électrique 12 V

Feux de route 2/ CIBIE Avertisseur optique oui
 Feux de croisement 2/ Bilux,asy. Feux de position 2 ds.phares
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électr. 1/pneumat. Niv. sonore 102 dB/B)
 Essuie-glace 2/ électriques (2-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/ séparés Catadioptrés 2/ séparés
 Feux stop 2/ séparés Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. 1/ au centre Plaque forme longue
 Rétroviseur 1/ intérieur, bas Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin
 AV orange latér. - AR orange
 Avert. clign. - Lampes de travail -
 Feux complémentaires : (+)

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type CITROEN DS 21
 Châssis n° _____ (selon véhicule) _____
 Homologation n° CH 0170 04
 Forme de la carr. Limousine
 Couleur _____ (selon véhicule) _____
 Places ass. : Total 5 (2 avant)
 Poids à vide 1'330 Carburant essence
 CV 11.08
 Charge utile _____ Cylindrée 2175 cm³
 Poids total 1'780 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

- *) Modèle DS 21 normal : Modèle plus modeste - largeur 1803 mm - poids à vide 15 kg en moins.
- ***) Modèle DS 21 M : commande mécanique de la boîte c.v. - No de départ : 4'482'000
 commande hydraulique do. - No de départ : 4'600'000
- +) Feux complémentaires : 2 projecteurs halogènes à longue portée aménagés comme feux de tournants, autorisés provisoirement selon circulaire du DFJP du 1^{er} novembre 1967

Remplace fiche d'homol. CH 0170 04 du 14/15.8.1967
 Feux complémentaires

Lieu et date de l'expertise

Genève, 14/15.8.1967

Berne, 3.11.1967

La commission d'expertise